

Ecrit par Hervé Tusseau le 5 mars 2021

Forêts en Luberon : on prend (presque) les mêmes et on recommence ?



La forêt est loin de souffrir de déforestation, mais d'un gros déficit de replantation par la main de l'homme qui permet une exploitation des essences par la filière bois. C'est le phénomène qui caractérise la forêt française.

Elle continue donc à s'étendre par un reboisement naturel important, lié à l'abandon des parcelles : l'exode rural, la multi propriété successorale, la modification du régime des jachères, les réformes du fermage en sont les principales causes. Ainsi, les superficies forestières progressent-elles de 1 à 2% par an dans notre département où l'on a commencé, il y a quelques jours, à procéder à des coupes de bois en forêt privée afin de contribuer à la protection contre les incendies, au pastoralisme et à la biodiversité des crêtes du Grand Luberon. Les bois prélevés (pins), par arbre entiers, sont situés dans une forêt de pins noirs plantée dans les années 70 abritant des chênes verts, seront valorisés dans la filière bois-énergie.

Ramener de la lumière au sol



Ecrit par Hervé Tusseau le 5 mars 2021

Cette opération de la délégation régionale du Centre national de la propriété forestière ([CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)), coordonnant plusieurs partenaires, dont le [Parc naturel régional du Luberon](#), « va ramener de la lumière au sol et permettra de restaurer les pelouses auparavant présentes », frayant ainsi un passage aux troupeaux, explique Camille Loudun, ingénieure communication et projets environnementaux du CRPF. L'idée est de favoriser la pratique ancestrale du pâturage ovin par les bergers du massif du Luberon le long de la ligne de crête (200 à 300 mètres de large) qui constitue un petit alpage, un pare-feu naturel, une réserve de biodiversité : le pâturage préserve les plantes rares assure la présence d'insectes qui se font désormais bien rares et d'oiseaux qui nous en préservent.

« Nous ne sommes pas un organisme de gestion », reprend Camille. « Notre rôle d'établissement public est de conseiller les propriétaires privés, de mettre à leur disposition des méthodes de sylviculture et de les aider au regroupement – notamment les petits – pour réaliser des projets de desserte, mobiliser les bois, rassembler les chantiers d'exploitation, mutualiser les coûts de travaux forestiers. » En gros, faire vivre la forêt.

Les débuts de la 'gestion durable'

L'autre rôle de cet organisme né en 1963 est d'orienter la gestion des forêts privées : il agréé les documents dits de 'gestion durable', prévoyant la gestion d'une propriété sur 10 à 20 ans. Tout propriétaire de plus de 25 ha y est soumis au titre du Plan simple de gestion agréé ou PSG. Ces derniers au nombre de 1 300 couvrent dans notre région un peu plus de 150 000 hectares de forêt contre 100 000 cinq ans plus tôt, soit environ 10% de surface forestière – moitié résineux, moitié feuillus – de notre région aux mains de propriétaires privés.

Ces derniers s'intéressent-ils à l'offre de l'organisme public ? 300 PSG volontaires ont été souscrits, 700 propriétaires sont accompagnés au titre du regroupement et près de 1300 se sont abonnés à [« La lettre de votre forêt »](#) dès son premier numéro.

Au plan national, rappelons que dans le cadre de son plan de relance, le gouvernement avait déjà prévu de mobiliser 200 millions d'euros pour l'adaptation des forêts au changement climatique.

En septembre dernier, un rapport soumis au gouvernement par la députée Anne-Laure Cattelot pour pérenniser la filière bois et garantir l'avenir de la forêt, proposait la création d'un fonds doté de 300M€ par an et d'une agence unique pour la mise en œuvre de la politique forestière nationale sur les domaines à la fois publics (25%) gérés par l'ONF et privés (75%).

Campagne de recrutement pour la Garde régionale forestière du Luberon

Ecrit par Hervé Tusseau le 5 mars 2021



Après une semaine de formation, ils iront courir le bois et arpenter les plus beaux sites naturels du Vaucluse, à la rencontre du public, le sourire en bandoulière : colline Saint-Jacques à Cavaillon, Gorges du Régalon, forêt des cèdres du Petit Luberon, Colorado provençal à Rustrel, vallon de l'Aiguebrun à Buoux... Rejoindre la Garde forestière (135 membre en 2020), c'est pour les jeunes de 18 à 25 ans l'occasion d'aller à la rencontre de ceux qui se baladent, des professionnels de la forêt et du domaine public pour contribuer au rayonnement et à la protection de ces espaces patrimoniaux menacés par les incendies. Le Parc naturel régional du Luberon et le Conseil régional recrutent 24 jeunes pour cette mission qui aura lieu du 24 juin au 31 août 2021.
Fiche de poste et candidature à déposer avant le 15 avril [ici](#)